

essaie de rétablir le jeu sur une base honnête, on soulève aussitôt l'objection que ceux qui protestent ne savent vraiment rien des circonscriptions en question.

Personne n'a besoin de connaître en détail ces circonscriptions pour savoir,—et je me reporte encore à ce qu'a dit l'honorable député,—que suivant l'avis de ceux qui ont accompli cette œuvre, ils l'ont accomplie d'après le principe qu'il a énoncé, et que de petits dépeçages de temps en temps font les délices du meilleur des hommes.

Voici comment a été dépeçée la ville de Regina. Comme on l'a fait remarquer, l'ensemble de la ville ne dépasse pas la population d'un certain nombre d'autres villes qui ont gardé leurs limites municipales. Le mariage de Regina à Moose-Jaw dans ce cas particulier servira les intérêts de ceux qui ont participé à cette cérémonie singulière. Il n'en est pas moins vrai que, même s'il existe des affinités d'intérêt dans la région, cette union semble représenter une étrange combinaison de régions rurales, avec une ville entière et une partie d'une autre ville pour former une nouvelle circonscription dans l'intention évidente de favoriser le plus possible les intérêts politiques des chambardeurs, et dans l'intention évidente de réduire au minimum les chances du député actuel de Lake-Centre de revenir à la Chambre des communes.

Un honorable député, parlant il y a quelques instants, a dit que le parti conservateur-progressiste sous-estimait sa situation. Si je puis me servir de la même expression, je dirai qu'aucun de nous ne sous-estime les capacités de l'honorable représentant de Lake-Centre qui trouvera bien le moyen de revenir à la Chambre, quelles que soient les ruses mises en œuvre actuellement ici même par le parti au pouvoir. Que nous ayons confiance en la capacité qu'il a de résoudre une question de ce genre, cela ne doit, en aucune façon, faire taire les reproches qu'on est en droit d'adresser à l'égard d'une méthode tellement peu conforme aux nobles sentiments exprimés à la Chambre par le premier ministre au moment où nous commençons à discuter la question, et encore une fois cet après-midi. Ces nobles sentiments n'ont en vérité pas grand chose à voir avec la façon dont ses partisans ont choisi de s'acquitter de la tâche qu'ils se sont donnée. Il est regrettable, certainement, que le premier ministre n'ait pas jugé bon de répondre à l'invitation qu'on lui a si souvent réitérée de nous indiquer son propre sentiment sur la manière dont ses adhérents s'écartent des nobles sentiments qu'il a exprimés ici.

(La proposition de sous-amendement de M. Fleming, mise aux voix, est rejetée par 55 voix contre 23.)

M. le président: Je déclare rejetée la proposition de sous-amendement de l'honorable député d'Eglinton. Nous en sommes maintenant au projet d'amendement de l'honorable député de Rosthern.

(Le projet d'amendement de M. Boucher est adopté.)

M. le président: L'alinéa est-il adopté?

M. Fleming: J'ai une autre proposition d'amendement. Celles dont nous nous sommes occupés intéressent la limite est de la future circonscription de Moose-Jaw-Lake-Centre. L'amendement que je suis sur le point de proposer a trait à la limite occidentale; on a soustrait, à l'ouest du troisième méridien, une région importante de ce qui fut, pendant bien longtemps, la circonscription de Lake-Centre. Du point de vue historique et économique, ainsi que des intérêts et des transports, c'est une région qui appartient au tronçon restant de la circonscription qui sera désormais Moose-Jaw-Lake-Centre. Elle est coupée en deux par le National-Canadien. Elle appartient en réalité à la circonscription de Lake-Centre plutôt qu'à celle de Rosetown-Biggar où la situe l'annexe. C'est pourquoi je propose:

Que l'annexe relative à la Saskatchewan soit modifiée ainsi qu'il suit:

"Que les townships 21 à 30 inclusivement dans le rang 28, à l'ouest du deuxième méridien, et les townships 22 à 30 inclusivement, dans le rang 1, à l'ouest du troisième méridien, soient enlevés à Rosetown-Biggar et ajoutés à Moose-Jaw-Lake-Centre."

(Le projet d'amendement de M. Fleming est rejeté par 62 voix contre 26.)

M. le président: L'alinéa est-il adopté?

M. Fleming: Sur division.

(L'alinéa est adopté sur division.)

L'alinéa 8, Moose-Mountain, est adopté.

L'alinéa 9, Prince-Albert, est adopté.

Sur l'alinéa 10—*Qu'Appelle*.

M. le président: L'alinéa est-il adopté?

M. Fleming: Sur division.

(L'alinéa est adopté sur division.)

L'alinéa 11, Regina, est adopté.

L'alinéa 12, Rosetown-Biggar, est adopté.

L'alinéa 13, Rosthern, est adopté.

Sur l'alinéa 14—*Saskatoon*.

M. Boucher: Je propose que les mots "Montgomery-Place et" soient insérés après